



Analysez les comptes annuels avec le dossier d'entreprise online

La Centrale des bilans diffuse depuis peu une nouvelle version du dossier d'entreprise.

Elle se distingue de la précédente par:

- une présentation plus **dynamique**, grâce aux graphiques qui accompagnent les informations chiffrées
- une plus grande **interactivité**, qui permet à l'utilisateur de modifier certains paramètres entrant dans la confection du dossier
- un accès plus **convivial** via l'application "Dossier d'entreprise" du site de la Centrale des bilans.

Les comptes concernés

Certaines conditions doivent être remplies pour créer un dossier.

Il doit s'agir de comptes annuels:

1. **statutaires**, déposés auprès de la Centrale des bilans (*pas des comptes consolidés*)
2. d'une **entreprise** (*pas d'une asbl ou fondation*)
3. établis suivant un **modèle normalisé** (= *non spécifique*)
4. pour **au moins 2 exercices comptables** (*consécutifs ou non*)
5. clôturés au cours des **5 dernières années** et
6. qui **satisfont à tous les contrôles arithmétiques et logiques légaux**

Le contenu

Chaque dossier comprend:

1. les **données signalétiques** de l'entreprise
2. une synthèse du **bilan**, du **compte de résultat**, des **immobilisations** et du **bilan social**
3. le **tableau des flux de trésorerie**
4. une batterie de **ratios financiers** comparés avec le secteur d'activité
5. le **positionnement de l'entreprise dans une classe de santé financière** à laquelle est associée une probabilité de défaillance à 3 ans.

Un [exemple de dossier](#) réalisé à partir de données fictives peut être consulté sur le site de la centrale des bilans.

Les paramètres de sélection

L'application permet d'affiner la création du dossier d'entreprise par le choix des paramètres suivants:

1. **les dates de clôture** des comptes à analyser (31/12/2010 et 31/12/2013, par exemple)
2. **le secteur** de référence
3. **la valeur de référence** (médiane, quartile, décile)
4. **le modèle de comptes utilisé** pour la comparaison sectorielle (abrégé, complet ou les 2 modèles)

La diffusion

L'obtention du dossier d'entreprise se fait **via l'application internet**. Elle est:

- **gratuite** à l'aide du **code d'activation**, repris depuis le 28 avril 2014, sur la *Mention de dépôt des comptes annuels de l'entreprise*
- **au prix de 29,98 EUR** pour les **autres dossiers d'entreprises**, en complétant le bon de commande dans l'application.

Intéressé par le dossier d'entreprise? [Cliquez ici](#)